

Commentaire au reportage "GR: il s'agit du seul canton trilingue du pays, transmis le 25 novembre 2014

Chère rédaction du Téléjournal 19:30,

Je suis chercheur auprès de l'Osservatorio linguistico della Svizzera italiana et membre du réseau *Language experts* (<http://languageexperts-ch-francais.weebly.com>), un réseau récemment mis en place qui a pour but, entre autres, de suivre l'actualité de la presse écrite et télévisée des principaux médias de Suisse et d'apporter une contribution lorsque une thématique dans le domaine des langues est abordée.

Je vous écris à propos du reportage "GR: il s'agit du seul canton trilingue du pays, où le français trouve peu de place" transmis le 25 novembre 2014 à l'occasion de l'échange entre les équipes des téléjournaux RTS et RSI.

En premier lieu, je tiens à exprimer mon appréciation positive de ces opérations d'échange entre rédactions (j'avais apprécié, il y a quelque mois, l'échange entre DRS et RSI). Ces échanges sont l'occasion de renforcer, au-delà du plan uniquement symbolique, la cohésion et l'intercompréhension entre les différentes communautés de notre pays. Ils permettent d'autre part aux journalistes de pratiquer une autre langue.

J'ai particulièrement apprécié le choix de proposer un reportage sur la réalité des Grisons, une sorte de "Suisse en miniature" (comme dit dans le reportage) et une composante importante de la *Svizzera italiana*. Dans un format concis, le reportage présente clairement la situation linguistique du canton. D'un côté, il met en évidence les difficultés objectives de définir une politique scolaire dans un canton plurilingue et la nécessité d'offrir plusieurs langues dans les cursus scolaires. De l'autre côté le reportage montre aussi les opportunités offertes aux étudiants des Grisons d'apprendre plusieurs langues, dont le français.

La situation des langues en Suisse, et en particulier le sort des langues nationales par rapport à l'anglais, dans le contexte de la formation notamment, est un débat actuel; la thématique est présente à plusieurs niveaux: politique, scolaire, scientifique et public. Les aspects juridiques et pratiques de la politique scolaire en Suisse et ses problématiques concernent surtout les experts et les autorités, qui sont appelés à trouver des solutions.

Les médias contribuent au débat public en terme de mise à l'agenda des thèmes liés à la langue et son utilisation. Personnellement, je crois que le discours médiatique (et pas seulement médiatique) peut contribuer au débat surtout quand il évite de poser la question en termes de "guerre des langues", ou de "langues nationales *versus* anglais" ou encore quand il évite de se limiter à poser la question de quelle langue faut-il enseigner avant ou après. De ce point de vue, j'ai trouvé le reportage bien équilibré; je me permets cependant une petite remarque à propos du titre et du chapeau qui lancent le reportage. Je comprends, bien sûr, qu'ils répondent aux exigences et au rôle journalistiques puisqu'ils permettent de synthétiser et mettre en évidence les aspects problématiques d'une réalité. Mais d'un autre côté, on risque de cacher un peu les aspects qui, par contre, sont positifs. Si d'un côté il est vrai que le français dans les Grisons trouve moins de place et que la priorité est donnée au trois langues officielles du cantons (ce qui est le cas pour tous les cantons par rapport aux langues territoriales), de l'autre côté il est vrai aussi que le français trouve quand même une place, même dans les programmes qui offrent un choix considérable d'autres langues.

Cela dit, au risque de me répéter, j'ai trouvé le reportage intéressant et utile au débat public. J'espère que l'occasion se présentera à nouveau de développer et mettre en évidence d'autres thématiques importantes, comme par exemple la nécessité d'une politique linguistique d'avantage plurilingue, l'importance d'une offre didactique où les langues nationales et l'anglais sont présentes, le soutient à

un enseignement précoce des langues, le développement de méthodes didactiques innovatrices, des échanges scolaires, la promotion de l'intercompréhension, etc. Très récemment la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a exprimé deux souhaits qui vont dans la direction d'un encouragement du plurilinguisme national: un système d'échange linguistique systématique pour les élèves de l'école obligatoire et du secondaire II; deuxièmement la Commission souhaiterait rendre obligatoire l'acquisition d'une seconde langue nationale à l'école primaire.

En vous remerciant pour votre travail et votre attention aux thématiques liées au langage et à son utilisation, je vous prie d'agréer *i miei più cordiali saluti*

Matteo Casoni, Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, le 2 février 2014